

Le recepveur des confiscations de quartier de Limbourg rendera hors au lieu de Herve sur les halles avec le coup de main les biens et ptis subseqentes prennes.

Les biens à *Collard le Mangon del Xhocka*

Pnnes maison tenure assize avec le pourprise qrenant tout ensemble III bonniers troys journalx et une vge grand extant al xhomke en la p(ar)oiche de Charneux

Item encour III journalx de wasons extant lamesme près de ladite maison.

It les biens *Franchoy le Pmenthier*

It une maison tenure et assise avec une place qtenant extant à Herve en lieu con dist en Trou.

Misent:

- *Henry le Vecq*
- *Serva le Gros Serva*
- *Colla Johan Lambert*
- *Jaminet mayeur at obtenu ladite maison pour XII f.*

*Hubert Pmenthier de Herve dit Dagofosse*

It une maison tenure et assise avecq ses appendices extant à Herve.

Misent:

- *Herman de Bois*
- *Johan Anthoine de Bollant*
- est demoré audit Johan Anthoine pour I et a seurté Henry fils David

*Johan le Charlier de Herve*

It une maison tenure et assise extant en la franchise entre ses joindants.

Misent:

*Bauduin Charlier 4 f. est demoré audit Bauduin pour ledit prix*

*Henry Masset. Thoma Pacquea*

*Le jeune Servaes It quatre bonyers et un journal et deux verges grandes de (...) estant partaigé avant (...) ...???)*

*Johan Benigne a offert x? f.*

*Hurkelbach*

*Servaes Jacob*

*Mathy Johan Mathy*

+ listes de noms en marge du folio.

*Johan Florkin de Herve*

*Une maison avec une petite place estant à la hamende (t)r audesseur le chemin et le jardin pderir qtenant.*

*et mis à seurté Johan Olivier corbesier*

*En marge, il y a une liste de personnages qui font les enchères mais c'est un brouillon.*

*It encore une maison estant lamesme pcedant dudit Johan Misent:*

*Johan fils Mathy Johan Mathy x? f. et 8?  
est demoré audit Johan pour ledit pris  
et mis à seurté Johan Olivier corbesier*

*It lamesme encore une maison où habit dedans Estienne Joly  
Misent:*

*Johan Benigne 4 f.  
est demorée pour ledit pris audit Johan Benigne  
et mis à seurté Johan Olivier corbesier*

*Item cincq jornaulx et environ troys verges petites de terres estant en  
Henry champs sur le chemin tendant de Herve à Charneux.*

*It lamesme encor ung demy bonnier et troys verges grandes de terres  
joindant dung costé au chemin.*

*It lamesme encor ung bonyer et une verge grande de terre joindant dung  
costé à la vefve Anthoine Massin*

*It lamesme encor neuff verges grandes et x? petites de terres joindant à  
Olivier Cloes de Herve.*

*Misent:*

*Johan Benigne (1)2 f. et 1 z?*

*Servaes Jacob 4 haulce?*

*Johan Benigne 4 haulce lequel luy sont demorés pour XX f. XLI S?*

*It. encor ung preit appellé les Hayes qtenant dis jornalx quatre grandes  
verges et VI petites extant entre ses joindans.*

*Misent:*

*Johan Benigne at offert 24 f. et 2 ?*

*Huckelbach 25*

*Serva Jacob 28*

*Johan Benigne x? haulce à lequel est demoré pour XXXI f. XVIII S?*

*Juhnc126c:*

*P... une maison et assise avec une place extant derrir sa maison qtenant  
ung journaul et XXXV verges petites extant au Coir de Herve entre ses  
joindans.*

*Misent:*

*Jaminet mayeur 8 f. et 10 f. et 12 f.*

*Henry Masset 9 f.*

*Andry Mathy 11 f.*

*est demoré au maïeur pour 12 f.*

*It ung journaul et troys verges et demy de wades appellé la Rasee.*

*It. encore troys bonniers et XV verges de wardaiges extant en grand champs.*

*Misent:*

*Jaminet mayeur 20 f.*

*Huckelbach a haulcé une haulce et luy est demoré pour XXXI f. XVIII S?*

*Lambert Johan Mathieu*

*It une maison tenure et assise avec ses appendices extant à Herve à trge (Tige?) entre ses joindants.*

*Misent:*

*Herman de Bois at offert 1 f. et 3 f.*

*Serva le Grou Serva 4 f.*

*Herman de Bois a offert une haulce au desus de 3 f. le IX dapvril.*

*Anthoine Mawehin a offert desus 2 hauche.*

*Ladite maison est demeuré à Herman de Bois pour V f. le XVII jour dapvril.*

*Ledit Herman at mis a seurté Olivier dict Jocket de paier et fournir ... ses deniers cy desus le tout suvant contenu de lordonnance sur ce faict obligeant p... ... ce tos ses biens meubles et immeubles.*

*Déclaration et spécifications de ceulx que ont déclaré avoir rente sur les biens des fugitifs dénommés sur la hale pieca? et adiournés à Bruxelles afin deulx à respondre à locasion des \*reables? et ensemble des debtes q lesdictes le dernier de mars anno 1569.*

*J\*rimes Gerard le Patron sy q mambour du recteur de lautelle St Catherine situé en léglise de Herve a déclaré q Jehan Florkin doit sur ses biens X stiers splt héritaible.*

*Wynand del Weid de Herve a déclaré ... q Renart Radou chastelein d'Aigemont duquelle ledit Wynand est mambour a II m. splt de rent héritaible sur les place et maison de Hubier Dagofosse situées en la Pottier Rue avec III canons.*

*Wilheame Mathiemet de Herve a déclaré ... q Olivier Dreis luy doit III m. ung stier moins de rente splt hérit. sur ses biens avecq le canon de ladite rente escheu à la St Andrieu LXVIII.*

*Maroye espouse à Damseau Everard Darenbergh a déclaré ... avoir sur les biens Anthoenne Belhomme III m. et VI stiers splt de rent p an hérit. avecq deux canons saul(t?)z gle a bien receu environ dung canon desus. Ladite a déclaré avoir sur la maison La(m)bier Johan Mathy de Herve II m. splt \*\*\*? avec III canons.*

*Juhnc126d*

*Johan de Haeck brasseur de Herve a déclaré ... avoir sur la place et maison de Lambert Jehan Mathy de Herve III stiers splt de rente p an hérit. avec VI canons hors desqls III stiers il a mis en justice les vestures*

de deux stiers au proffit de Piet son beaufrerre de Bollant desqls II stiers ledit Piet na encor receu les vestures.

Remy de Rogister a déclaré ... av(oir?) ung muydt splt de rente p an hérit. sur la place et maison de Gile le Coevelir située au Coer de Herve avec un canon.

Marguerite relicte de Jacqmin le Pment de Herve a déclaré ... avoir sur la place maison et assise de Jehan le Charlier située au Tiège III m. et II stiers splt de rente hérit. avec II canons \*\*\*? et II m. de canons q ledit Jehan luy doibt saulfs qlle a receu ung flor. ligois desus.

Ladite vefve a déclaré encor avoir VIII m. splt de rente hérit. sur la place maison et assise de Fautzket pmentir avecq ung canon saulfs qlle dist avoir receu X fl. desus.

Le mambor de lhospitael de Herve assavoir Jacquemin Fraekin le jeansne a déclaré q Ollivy Dreis doibt - nihil.

Jacques Balduin serurier de Herve a déclaré ... avoir neufs stiers splt de rente hérit. sur la place et maison de Lambert Jehan Mathy situées au Tiège à Herve.

Le jeansne Paulus de Coir de Herve brasseur a déclaré ... avoir XII stiers splt de rente hérit sur la maison Hubert Dagofosse avec II canons.

Johan fil Jehan Mathieu bolengier a déclaré ... ql rendit cidevant deux pièces de weade hors en héritaige à Thomas Henry Moreau de Herve pmy la somme de XXIX m. splt de rente p an héritaible dont sur la pièce de weade là où il a ledit Thomas édifié sa maison extant au Tiège debvoit il ledit Thomas payer XI m. splt de rente héritaible de tressons dont lon chasse p loy ledit déposant pr VI m. splt et I stier hors desdits XI m. q ledit Thomas debvoit payer et VII m. et VI staers de canons.

Johan Mathiemet de Herve drappier a déclaré ... q Anthoenne Belle Homme luy doit sur ses biens VIII m. et II stiers splt hérit. avec II canons.

Ledit Jehan drappier a déclaré avoir sur la place et maison de mre Damian Fabry chirurgin III m. splt de rente p an hérit. avec ung canon et ung m. de canon arierage.

Mathy delle Vaulx si q mambour de Sabeau Petit Jehan sa belle mère Juhnc126e

a déclaré q ladite Sabeau a VI stiers splt hérit. sur la place et maison de Jehan Charlier de Tiège avec II canons.

David de Herve a déclaré ... ql a V stiers splt de rente hérit. sur la weade q ledit David a rendu hors en héritaige à Olivy Dreis.

Damp Chenrich Sandt religieu et prureur du monastère de la Vaulx Dieu a déclaré q les Srs abbé et couvent dudit monastère ont IIII splt de rente hérit. sur les biens Jehan Florkin de Herve avec ung canon.

Servais Jehan Mathy de Herve a déclaré ... avoir ung m. splt de rente hérit. sur la place maison et assise de mre Damian Fabry de Herve avec II canons.

*Jacob nre qeschevin sy q mambour de l'église de Herve a déclaré q ladite nre église a ung quatron daune lib de cire de rente p an sur la place et maison de mre Damian Fabry avec  $IV$  canons.*

*Jehenne vefve de feu Pirot Petitte Jehan a déclaré ... avoir  $VI$  stiers split de rente hérit. sur la place maison et assise de mre Damian Fabry chirurgin de Herve avec  $III$  canons de ladite rente saulfs qle a receu  $III$  f. et  $XII$  ad. desus.*

*Franschoys des Chorkeaux de Hazeur a déclaré ... q Jehan Florkin luy doit p an sur ses biens ung m. split de rente hérit. avec ung canon.*

*Servaes dit le jeansne Servaes eschevin de la franchise a déclaré q Olivier Dreis luy doibt  $II$  stiers split de canons de  $VI$  ans.*

*Jehan le jeansne braisseur de Charneux a déclaré ... sy q mambour de monastère de St Anthoene de Maestricht q ledit monastère a sur la place maison et assise de Olivier Dreis  $VI$  stiers split de rente hérit. et q lon doibt  $X$  canons de ladite rente saulfs  $XXV$  f. Liège ql doibt audit Olivier.*

*Anne espouse à [Wilheame Hurbize](#) a déclaré ... qlle rendit cydevant en héritaige à Jehan le Charlir sa maison extant au Tiège p qdition telle ql debveroit payer ung tuyd de split de rente par an hérit. assavoir  $IV$  stiers à Mathy de Roesleu et  $IV$  stiers au jeansne Wauthy delle Vaulx.*

*[Massin Pirlot](#) de Herve a déclaré ... avoir  $II$  m. split de rente hérit. sur la place et maison de Anthoene Belle Homme venant de Massin Coppet Damoiselle Maroye relicte de feu Damoiseau Guillaume de Xhenemont a déclaré ... avoir ung m. split de rente p an héritable sur la place maison et assise de Hubert le Pmentir de Herve extante en la Pottierue avec  $IV$  à  $VI$  canons.*

*Thiry dit le grand Thiry des Breuwirs sy q mambour des povres destandlot*

*Juhnc126f*

*a déclaré ... ql a levé et lebve p an  $III$  stiers split de rente hérit. de et sus les biens de Jehan Florkin avec ung canon de ladite rente.*

*Wilhelm Hoedt sy q mambour de Jehan Strythaen Sr de Clermont a déclaré ... q ledit Sr a  $VI$  m. et  $VII$  stiers split de rent par an hérit. sur les biens et héritaige de Jehan Florkin de Herve et ce avec  $II$  canons de ladite rente.*

*Grégoire Pirot brigaere de Charneux près Jalheau a déclaré ... sy q marit et mambour de Jehen Querin Darimont son espouse jadicté espeusse à Pirot Henry Bruwir dudit Charneux q ladite Jehenne son espouse a  $III$  m. split de rente p an hérit. sur les biens q furent à feu Thiry Gyllis de Herve et enaprès à feu Jehan Florkin et ce avec  $III$  canons de ladite rente.*

*Maroye relicte de [Wm Flugea de Balwaesau](#) a déclaré ... qlle a  $VII$  stiers de rente hérit. gisant sur les biens Anthoene Belle Homme avec ung canon.*

*Laurens Bourbon de Limbourg a déclaré ... q son espeusse Lynette jadis espeusse à feu le Grand Laurent dudit Limbourg a III fl. carolus de rente à rachapt sur les biens Thomas Henry Moreau.*

*Wauthy Blancktest de Limbourg a déclaré ... avoir ung m. split de rente hérit. affecté sur les biens Anthoene Fraekin dit Belhomme.*

*Quelin de Rechen a déclaré ... avoir sur la place maison et assise q ja fut ptenant à feu Anthoine le Poirire q tenoit et possédoit mre Damian Fabry chirurgin ung m. split hérit.*

*Jacquemin Doene* sy q mambour du retier? de Limbourg a déclaré q la place maison et assise et héritaige de feu Jehan Florkin sont chargés envers monsr le Duc dudit Lembourg de VII chapons de rente p an hérit. dont il en faisoit payer en son temps la vefve Lamourdho(mm)e ung et la vefve Gros Jehan ou ses fille lautre.

*Anne fille de feu Jehan Symon de Bollet a déclaré ... avoir sur les biens et héritaiges de Anthoenne Belhomme deux dalers de rente p an hérit. à rachapt avec ung canon.*

*Wauthy Gatoe de Melen a déclaré ... ce IIè de mars anno 70 avoir gisant sur la place maison et assise *Jehan Mathy* de Herve dernièrement exécuté à Limborch II m. de split de rente p an hérit. et ce avecq deux canons dernièrement escheu et encor V stiers destarg lesquelles ledicte Wauthi disoit Jacques Jaminet maieur de Herve luy avoir toujours payé ou faicte payé saulfs ce que est icy déclaré.*

*Juhnc126g*

*Cette feuille n'est apparemment pas la suite de la feuille Juhnc126f mais doit plutôt être liée à Juhnc126a->c (ventes aux echènres des biens confisqués).*

*Les biens à Henry de Dolhain*

*It. ung preit qtenant III jornalz extant à Bouchmont entre ses joindans It. lamesme encour ung jornal de preit joindant aux hérit. Johan le Keux de Bouchmont.*

*Misent:*

*Huckelbach 13f. 19*

*Henri Masset 15 17*

*Jaminet maieur 16 18*

*Jacqmin Brulier 22*

*Simon Moi(rhy) 3 haiche et ... ?*

*Paulus de Rosleu*

*Huckelbach<:i> 1 et 1*

*Thomas Pacquea I encour IIII le fil Thoma II  
est demoré au jenne Thomas pour XXVIII f. XVIII R.*

*Juhnc126h*

*Thomas Henry Moreau*

*It. ung preit qtenant ung demy bonnier troys verges grandes extant audit Herve sur le chemin tirant de Herve à Charneux*

*It. sept journaux et deux verges grandes de waydes extant dedans Henrycamps sur le chemin tirant de Herve à Charneux.*

*Misent:*

*Johan Moreau II*

*Servaes Morea II*

*Lambert de Stocquit II II*

*Serva de Stocqui*

*Johan Morea II II*

*Huckelbach I et luy est demoré pour XXVIII f. XII ?*

*Winandt le Blan de Herve*

*It une maison tenure et assise extant à Herve entre ses joindans*

*Misent:*

*Gera le Patron 5 patar*

*Huckelbach I*

*Serva Jacob I laquelle luy est demoré pour VII patars.*

*Le XVIIè jour dapvril Servaes Jacob at mis à seurté pour le fournissement des deniers suvant le contenu des ordonnances faict Jacob le Jenne de Herve luy ses biens meubles et immeubles ledit Servaes promis le vouloir acquitter.*

*Les biens de Lambert de Vervyer*

*Prunes? une maison appendices et assise et une petite place contenante environ IIII ? gisant à Coire de Herve dessous la voie?*

*Misent:*

*Massin Pirlot 2 f.*

*Huckelbach 3 f.*

*Henry Masset 4 f. à ? est demouré et at mais à seurté Massin Pirlot.*

*It. ung preit contenant ung journal et XV verges petites gissans dessous Herve.*

*It lamesme encore ung preit contenant ung journal.*

*Misent:*

*Huckelbach 5 f. et 6*

*Henry Masset 7 f.*

*W>inand de Weid 8 f. sont demeurés audit Winand pour le pris et at mis à seurté Massin Pirlot*

*It environ ung bonnyer de waides gissans en Agofosse.*

*It lamesme encore environ trois journals de waides*

*Misent:*

*Huckelbach 13 f. 16 18 f.*

*Servaes Jacob 15 f.*

*Wynand del Wead 17 f.*

*Serva Jacob I*

*Winan est demoré à luy pour XIX f. I R.*

*\*ct? passés à Herve le premier jour de apvril an 1572 pardvt messieurs  
mayeur et eschevins de Herve tant de la franchise comme de bancq de  
Herve.*

**Série de témoignages faits par des habitants de Tiège (Herve) au  
sujet de Jean Charlier soupçonné de protestantisme - 14/5/1568.**

Monstrances produictes de la part de Jaminet, notre mayeur en cas d'office contre Jehan Jeneskem Charlier demeurant au Tiège le XIII<sup>e</sup> de may an 68.

Cloesset fil Arnould de Wadleux, sermenté, dépose que passé environ IIII ans il servit et demeura environ l'espace de trois mois auprès de Johan Charlier susdit auquel temps ledit Johan le Charlier demandit audit déposant s'il croyoit que ce fust Dieu que les prêtres louent; lequel déposant répondit que ouy et qu'il voulloit sur ce vivre et morir; lequel Johan le Charlier disoit que c'estoit le diable/ dist oultre ledit déposant que ledit Joseph le Charlier le blasmoit fort pour ce qu'il alloit à messe, disant que ce n'estoit rien de la messe, et qu'il luy conseilloit qu'il n'y allast point/ et qu'il en destournast son espouse s'il povoit ou sinon qu'il le laissast faire à son appétit mais qu'il retesnit ce en son cuer.

Olivier dist le Jeune Olivier corbesier notre cobourgeois dépose par serment que ung jour passé ledit déposant estoit à l'huys de l'oevereure Johan le Charlier au Tiège ou quel ledit Johan Charlier avec aucun illecq estants dont, entre autres, ledit déposant ouyt que ledit Charlier disoit et appelloit ce que les prêtres leus (louent) (en l'égliese blan Johan ou pawillon (?)) et qu'il disoit que s'il debvoit prendre l'ung des deux qu'il aimeroit mieux prendre les "bollies giele gouet" (de Giele Goyet?)/ dist en oultre avoir oyi dire ledit Charlier qu'il ne tenoit rien de la messe et qu'il la laissat là pour telle qu'elle estoit.

Johan Jardon l'aisné de Herve sermenté dépose n'avoir point de connaissance qu'il ayt veu aller Joseph le Charlier, son voisin, à la messe depuis que ledit Charlier est venu demeurer à Herve, dépose en oultre avoir veu que l'on emportat ung enfant audit Charlier hors de sa maison et que l'on disoit que l'on l'emportait baptiser au prédicant de Limbourg et quand il fut trépassé que l'on l'emporta ensevelir en l'aettre (cimetière?) desoubs et que l'on ne sonnit point la cloche/ dist en oultre avoir oyi dire ledit Johan Charlier que les saincts n'ont point de puissance de pryer à Dieu pour nous/ dépose davantaige que quand le prédicant de Limbourg eu presché au Coftice et qu'il s'enfuit de Herve avec plusieurs autres avec luy qu'il veyt que ledit Johan Charlier s'enfuyt avec.

Mathy Courtconseil de Tiège sermenté dépose avoir cognaissance que passé ung an ou environ il ouyt cydevant que Johan le Charlier, son voisin, devisoit avec ung autre homme, parlant de l'eau benoite dont ledit Johan dist que l'eau benoite n'estoit non plus que ung potteau d'eau qu'il monstroit/ dist en oultre qu'il a ouyt dire que ledit Johan avoit fait porter baptiser ung sien enfant au prédicant de Limbourg.

Julienne, espouse à Mathy Courtconseil sermenté dépose avoir ouyt dire cydevant Johan le Charlier, son voisin, qu'il vouldroit avoir briser toutes les idoles quy sont au monde et ce fut le jour que l'on avoit apporté les reliquaires de St Anthoen à Herve.

Giele Cornel Kepheur (?) demeurant au Tiège à Herve, sermenté, dépose avoir cognaissance qu'il a ouyt cydevant dire Johan le Charlier, son voisin, qu'il ne tenoit rien de la messe et ossy qu'il n'y allait point.

Lyenard le Chappellier demeurant au Tiège à Herve, sermenté et examiné, dépose avoir cognaissance avoir cydevant passé (un) peu plus d'ung an avoir ouy dire Johan le Charlier, son voisin, que ce n'estoit rien de la messe et que ce que les prêtres leuoient en la messe que ce n'estoit qu'une "Waff"/ dist davantaige avoir ouyi dire ledit Johan Charlier que le jhésuyt quy preschoyt en l'égliese de Herve ne scauroit prescher la vérité de l'évangile s'il ne "tappoit jus" la messe/ dist davantaige qu'il veyt ung jour que deux "piedeschoux" passoyent devant la maison dudit Charlier venant du cousté vers Charneux, dont ledit Charlier dist voyla les deux saterelles comme contient l'appocalipse.

... ledit Johan le Charlier susdit a cogneu cydevant que depuys qu'il a demeuré au lieu de Herve qu'il n'a point esté à la messe ... (et) que ledit Johan a cognu aussi cydevant qu'il avoit fait porter ung enfant baptizer à Limbourg.

Herve, reg.72, folio58/v

Monstrances produictes pdvt nos May. et eschevins de la ville et franchise de Herve

p. Jaminet dudit Herve sy q mambour de vaillant et honneste Damoiseau Johan von

Strythagen Sr de Clermont ce afin sen servir au cas de besoigne  
5 mai 1570.

Jacob de Goelheer forestier de Herve eagé de LXVII ans ou environ ... dépose ... q passé dix ans et plus ql ledit déposant a au nom de *Wilhelm Hoedt* mayr de Clermont sy q mambour dun Sr de Clermont levé six tuydts et sept stiers splt de canon p an de feu Johan Florkin lesqils ledit déposant rendit toutes audit *Wilhelm Hoedt* au nom q dessus.

*Johan de Labye de Jozee eagé de LXVII ans ou environ dépose ... q au temps q feu Henry de Troz de Herve tenoit en héritaige ung preit estante au passaige dentre Herve et la Vaulx luy estant succédé p lobit de grand père dudit Henry ql ledit Henry payoit trois muyds splt de rente par an héritables à un Sr de Clermont ou à ses mambours à raison dudit preit leql preit enaprès ledit feu Henry rendit en héritaige et accense ppétuelle à feu Johan Florkin/i> de Herve pmytant q ledit Johan Florkin seroit tenu payer lesdits trois m. de rente.*

*Andryeu Mathy eschevin de la franchise de Herve eagé de IIIIXX et III ans et plus dépose ... avoir cydevant ass(avo)ir en lan 1527 levé au nom et sy q mambour dun Sr de Clermont le canon de III m. splt de rente p an héritaible de feu le mareschal d'Oursy pour et au nom de feu Colar de Seroze et q lan mesme Toussen Dreis payt le canon de trois muyds et VII stiers aussy splt de rente herit. à Wilhelm Hoet mayeur de Clermont sy q receveur des biens dudit Sr de Clermont pour lesdits biens et héritaiges ql tenoit alhors lesqls enaprès a tenu feu Johan Florkin leql feu Johan Florkin payoit lesdits VI m. VII stiers ...*

*Mathieu Johan Mathieu eschevin de la franchise de Herve eagé de LIX ans ou environ dépose ... q au temps q feu Damoiseau Warnier Scheffert tenoit la Srie de Clermont ql constitua ledit déposant pour son mambour luy delyvrant ens mains le rgre des rentes et revenus deus à un Sr dedit Clermont et q audit temps ledit déposant sy q mambour dudit Sr de Clermont levoit trois muyds splt de rente p an de feu Henry de Troz et trois muyds et VII stiers aussy splt de rente de feu Toussaint Dreis dont après q feu Johan Florkin eu prinst les héritaiges dudit Henry de Troz et Toussaint Dreis susdits estant chargé desdits VI m. et VII stiers splt de rente susdite ledit feu Johan Florkin a iceulx payé et fait payer depuys ledit temps à un Sr dedit Clermont ou ses mambours.*

*Johan fil Mathieu Johan Mathy gendre à feu Johan Florkin eagé de XXXVI ans ou environ dépose ... avoir cydevant oyu dire feu Johan Florkin son feu beaupère ql payoit sur tels biens ql tenoit à un Sr de Clermont ou à ses mambours environ de VII m. splt de rente p an héritable et q ledit déposant mesme depuys q ledit son feu beaupère a esté fugitif a payé à raison des biens dudit son feu beaupère au mambour du Sr de Clermont trois muyds de ladite rente et q Johan Polis de Herve payt le rest p assalle (astalle, ensemble??).*

*Wilhelm Hoedt eagé de IIII.XX ans ou environ jadis mayeur de Clermont dépose ... avoir esté mambour de feu Damoiseau Thyry de Buchscheyt et enaprès de Damoiseau Johan von Schevert et enaprès de Damoiseau Warnier Schevert et enaprès du Conte de Styrme et enaprès de Damoiseau Johan von Strythagen et de Damoiseau Johan von Strythagen son fil respectivement Srs de Clermont depuys lan 1519 desorte q leva comme mambour comme dessus le canon de trois m.*

*splt escheu lan XVIII de feu Colar de Seroze et de feu Toussaint Dreis III m. et VII stiers aussy de splt et leva lesdits VI m. VII stiers desdits Colar et Toussaint tos les ans et ch(ac)un an depuys ledit temps jusq à l'an 1524 et depuys ledit temps a ledit déposant sy comme mambour q dessus levé lesdits VI m. et VII stiers p luy et ses facteurs et serviteurs de feu Johan Florkin sy q tenant les gaiges dicelle rente jusques à lan 1565 dernier réserve q ledit Johan Florkin luy doibt les canons de ladite rente pour les ans 59 et 60.*

*Autre record assavoir sy ne sommes encor bien mémoratifs que le Sr Lieutenant de Limbourg moderne en qualité de receveur des biens confisqués à sa Majesté au pays de Lembourg a en nre pnce rendu hors à ferme à proclamation ung stuit de trois ans lun lautre suivant les maisons et autres héritaiges jadis ptenants à feu Johan Florkin fugitif. Nos les eschevins prescripts y accordent.*

**Monstrances produictes de la part Mre Halen de Vizé, chirurgin à Herve, pour soy descharger de l'imposition ... que nre mayeur en cas d'office (avait fait? Difficile à lire)..**

Gros Johan de Wacomont dépose ... q le jour de pasques de l'an 1568 dernier ledit déposant estoit au Batiches après midy quant les gens de guerre de pieds et de chevaux venoyent de Verviers, q l'on disoit q c'estoient Gheux, et passoyent ilec ou q estant il oyt ilec q ung desdits chevaucheurs demandit q c'estoit q l'on frapoit ainsy la cloche à Herve, dont il oyt q Mre Halen susdit répondit q ce n'estoit rien et q l'on ne leurs demandoit rien/ dont il soy alla disant aux autres alhors, ce n'est rien.

Servais dit le Gros Servais, bourgeois de Herve ... s'accord avec la déposition de Gros Johan.

Piet, fil de feu Piet jadis marlier de Charneux, ... s'accord avec la déposition de Gros Johan de Wacomont ... et q ledit Me Halen disoit alhors audit chevaucheurs q l'on sonnoit à vespres/ dist en oultre avoir esté le mesme jour à Verviers avec ledit Me Halen où il veyt point q ledit Me Halen dist chose auxdites gens de guerre quy s... porter préjudice ny domaige à la ville de Herve.

Heyn mercier nre combourgeois ... demeurant en la pottier(n) rue dépose avoir beaucoup de fois fréquenté à la maison de Me Halen, chirurgin, son voisin, et ql n'a jamais veu entrer en la maison dudit Me Halen aucun prédicant ny ql jamais oyt prescher en la maison dudit Me Halen/ sinon ql veyt cydevant quant Henry Sande le jeusne et Cornel fil Johan Goffar encor même ung prédicant à la maison de nre mayeur en retournant d'ilec ql veyt qls entrèrent en passant en la maison dudit Me Halen estans avec son espouse pour lhors au lieu de Vizé, lesquels ne s'arrêtèrent point à la maison dudit Me Halen.

Johan Molin, mercier, demeurant en la Pottiers Rue ... dépose avoir veu plusieurs fois entrer et sortir de la maison Me Halen, son voisin, plusieurs gens, Johan le Charlier, Belhomme, Thomas Henry Moreau et autres, mais ne scait qls faisoient ilec, car il ne leurs demandoit point/ dist davantaige n'avoir jamays ny veu ny oyu prescher en la maison dudit Me Halen, et ne scait dudit Me Halen sinon ung bon compaignon. Servais Johan Mathy, notre combourgeois, ... dépose avoir, passé III à IIII ans, mesme davantaige q ledit Me Halen a demeuré à Herve, fréquenté de jour et de nuyct à la maison dudit Me Halen, et jamais ne veyt ilec prescher, et ql ny veyt jamais ilec prédicant/ et ql ne scait en luy sinon en ung homme de bien.

Thomas, fil Polis gendre de feu Wm le Gast, nre combourgeois, ... dépose avoir fréquenté à la maison de Me Halen de Visé, chirurgin, son prochain voisin, d'autant de temps q ledit Me Halen a demeuré en la Pottiers Rue et ql a bien veu q l'on faisoit ilec grande chère mais jamais ny oyt ny veyt prescher.

Hubert delle Haye, mayeur de Jelemont, dépose ... avoir gist en la maison de Me Halen, navré ens une jambe l'espace de XII jours environ la feste St Andryeu dernier, où q estant et pendant leql temps, il n'a veu aucuns prédicants à ladite maison et ny veyt oncques prescher, sinon ql veyt une fois q Erasmus de Vizé vient ilec ung jour, dont il logea auprès dudit déposant, et n'oyt et ne veyt point ql y preschast, ny lut aucune chose/ dist en oultre avoir comercé avec ledit Me Halen beaucoup et ne veyt jamais faire ny dire ledit Me Halen chose q ledit déposant ne ozeroit bien dire et faire.

Jacquemin fil Jacquemin Fraekin, gendre de Forestier de Herve, dépose ... ql ne veyt oncques prescher en la maison de Me Halen chirurgin, son voisin, et ql ne veyt jamais faire ledit Me Halen autres choses ql n'aptienne à homme de bien.

Bastian fil de feu Me Franchois Robert, nre combourgeois, dépose ... avoir esté blecé environ la feste de la purification dernier, de sorte q Me Halen, chirurgin, l'a médiet l'espace de IX à X sepmaines, et q pendant ledit temps il n'a veu prescher à la maison dudit Me Halen et ql n'a veu de luy sinon ung homme de bien.

Lyenard, fil de feu Hubert le Daeglier combourgeois dépose ... avoir fréquenté avec Me Halen susit bien passé II à III ans, leql temps pendant il n'a veu sinon en ung homme de bien de luy, et ql n'a veu prescher à la maison dudit Me Halen.

Maître Halen de Visé, chirurgien

25 octobre 1567, [CJ Herve, monstrances, reg72, folio25v](#): maître Halen est témoin et a soigné le fils de [Noel Mangon](#) blessé par un autre enfant.

Comme le montrent les monstrances ci-dessus, *Maître Halen* fut soupçonné de conversion à la réforme. Dans les interrogatoire menés devant la Cour de Brabant, certains témoins le citent comme ayant participé à la défense armée de *François de Jong*. *Maître Halen* devait être attiré par la réforme ou, du moins, avoir certaines amitiés pour des réformés. Il n'a cependant pas été inquiété après les enquêtes effectuées devant la Cours de Brabant. Nous ne devons pas oublier que les Belges n'ont jamais eu une position d'extrémistes et, apparemment, la nouvelle foi fut tolérée au début du 16<sup>e</sup> siècle. Il devait donc être normal, je suppose, d'avoir des réformés parmi ses amis ou connaissances. Les calvinistes vont cependant apporter une touche d'extrémisme à leur foi et cela va diviser le pays malgré les efforts des seigneurs et de Guillaume d'Orange pour calmer le jeu.

La guerre à Herve autour de 1570.  
Extraits du livre de F. Lemaire et A.L.E. Verheyden:  
«Sur le protestantisme au Duché de Limbourg en 1569»

Ci-dessous les interrogatoires d'habitants de Herve accomplis par Guillaume de Gulpen, stadhouder de Limbourg, sur l'hérésie et les troubles dans le Duché de Limbourg.

Limbourg, 22 mars-17 mai 1569.  
Je remercie M. S. De Craemer pour m'avoir communiqué ces documents.

1. *Johan delle Weaude*, de Herve, enagié environ de LX ans, ... dépose que Johan Florquien, de Herve a esté du commencement de la trouble esté querez et amené ung prédicant d'Anvers, appellé maistre *France de Joing*; dépose aussi avoir veu avec armes et bastons pour défendre ledit prédicant et tenier sa partie *Johan Florquin* susdit, *Johan Bening*, *Franchoys le Parmenthier*, *Anthoine Beaulomme*, *Remy de Dolhain*, *Wyntgen Robert* et *Thiry Blanctiest*, de Dolhain; dépose aussi que *Anthoine Beaulhomme*, maistre *Damien Lambert*, *Johan Mathieu*, *Franchoys le Parmentier*, *Johan Cloeset* et *Hubert Dagoufosse* sont sortez de pays por faire partie et service au prince d'Orange et avec aultres ennemys et rebellans à sa Majesté et ne sont depuis retourné au pays.
2. Agnes, la femme *Johan delle Weaude* enagiée environ de cinquante ans ... ne scait rien, rest qu'elle at veue *Johan Benyng* avec armes et bastons pour tenier partie avec le prédicant.
3. Jacques Serwier de Herve enagié environ de quarante ans ... dépose sur ce que *Johan Florquin de Herve*, maistre *Damyen*, son gendre, Anthoine Beaulhomme, Johan le Charlier, Thomas Henri Moreau, Pierot le filz Jacob le forestier, Lambert de

Verviers, maistre Hallen chirurgien, Hubert Dangoufosse, Antoine Goding, , [Johan le ministrer](#), [Johan Mathieu](#) et [Thiery Blanctiest de Dolhain](#), ont avec leurs armes et bastons tenus ensemble pour défendre la partie du prédicant; dépose aussi davantaige que le premier jour de novelle an LXVI [Anthoine le Beaulomme](#) luy avoit adjourné en sa maison pour recuyre (recuver?) quelque amoisne pour les pouvres en tant que luy déponant est à Herve constitué pour rechepvoir l'amoisne et faire la pourchasse des pouvres suvant sadicte charge et trouva illec ung prédicant prêchant et chantant luy avysant bien estre assez conforme à ung ruffian ou brigant etc, en laquelle assemblée estoit ledict [Anthoine Beaulhomme](#), [Johan Florckin de Herve](#), et sa femme [Barbette, fille de Thiry Gillis], [Thomas Henry Moreau](#) et sa femme, [Olivier Dries](#), [Johan le charlier](#), maistre [Damien curigien](#), maistre [Hallen curigien](#), [Pierot Jacob](#), la fille le Cuvelier et [Pierot de Rauweau](#); dépose aussy que Michiel Gouverneur at receu la Cène.

Et au surplus, que le fils [Collet de Loutre appellé le blan](#), [Gielet le Ceuvelier](#), [Hubert le Parmenthier](#), [Collard Dangofosse](#), [Anthoine le Beaulomme](#), maistre [Damyen](#) et [Johan Cloeset](#) ont esté au service des ennemys et rebellans à Sa Majesté.

4. [Bastin de Timistere, corbesier de Herve](#) enagié de XXX ans, ... dépose que [Dries Remy](#) et [Henry Welt de Dolhain](#) et [Hubert le Parmentier](#) ont avec leurs armes et bastons tenus la partie des consistoriales pour subvenier et deffendre le praticant et que [Anthoine Beaulhomme](#) et [Johan Florcquen de Herve](#) ont entretenu les prédicants de premier et après en leur maison.

[Il paraît donc clair que [François de Jong](#) a été invité et hébergé par [Antoine Belhomme](#) et [Johan Florkin](#). Dans son témoignage, [Bastin le corbesier](#) cite encore ceux qui ont rejoint les troupes des rebelles.] Au fait d'iceulx quy ont esté hors de pays et au campe et service des ennemys et rebellans à sa Majesté, dépose ce avoir faict [Johan Cloeset](#), [Lambert](#) et [Cornet](#) frères et enffans le grand [Wilheamme de Sarosez](#), [Anthoine Beaulomme](#), [Collin Groofilz](#), [Johan le Charlier](#), maistre [Damyen](#), [Franchoy le Parmenthier](#), [Collin le Cuvellier](#), [Johan le Kuegle Doyne](#), [Johan Blan](#), de Herve, et sa femme, [Johan le Ministrer](#) et sa femme, [Hubert le Parmenthier](#), de Herve, et [Cornet Noel](#).

5. [Servais de Coire de Herve](#), enagié environ de cincquante ans, demandé après les principaulx quy ont sustenus ladicte consistoire et faict rebellion contre Sa Majesté et sur ce adjourné et examiné à seriment, dépose sur que deis au commencement ont [Johan Florckin de Herve](#), et [Pacqueau Pasquelle son filz](#) ammené ung prédicant d'Anvers à Herve, dépose que soy ont dressé avec arme et bastons pour défendre ladicte consistoire et

pour subvenir au prédicant ludict *Johan Florquin, Wyntgen Robert et Thiéry Blanctiest* ambedeux de Dolhain, *Thommas Pollis* de Herve, *Anthoine Beaulhomme, Henry de Troux, Jacques filz audict Henry* et lesdicts *Anthoine Beaulomme et Johan Florkin* ont aussi entretenus ludict prédicant en leur maison et donné à boire et à maingier avec tous aultres.

Dépose aussi que *Johan le Charlier, Wyntgen Robert et Anthoine Beaulomme* ont esté ceaulx quy ont amenez le prédicant vers Lembourg; dépose aussi que *Anthoine Beaulhomme* at porté la fame d'avoir faict faire et entretenus prêches et conventicules en sa maison et ont esté les auditeurs de ladicte prêche avec ludict *Anthoine, Henry de Trou, Anna* sa femme, et *Jacques* leur filz; dépose aussi que *Olivier Dries* at porté ladicte fame; dépose aussi que la fame tourne sur ludict *Anthoine Beaulome*, que a lui miesme quy at rompus la croix et imaige allenthoure de Herve; et que *Michiel le Gouverneur* port la fame d'avoir receu la Cène avec les consistoriales; au surplus, dépose que *Collin Grofilz, Franchoy le Parmentier, Anthoine Beaulomme, maistre Damyen, Anthoine Godingh, Wynand le Blan* ont esté au campe et service des ennemys infidelles et rebellans à Sa Majesté; dépose aussi que *Johan Florkin* a donné le consielle de violer l'engliese et de brieser les imaiges soy présentant d'estre le premier.

6. [Eloys Parmentier de Herve](#), enagié environ de XLV ans, adjourné par nostre sergant et examiné à seriment pour enquester les princepaulx ayeant conspirer pour dresser et sustenier consistoire et aultre ayeant commis excès et rebellion contre Sa Majesté, dépose avoir veu avec armes et bastons pour tenier partie avec le prédicant *Johan Florkin* de Herve, *maistre Damyen* son gendre, *Johan Benuyg, Mathieu la Chandelle*; dépose aussi que quant le pendant que le deuxiemme prédicant, advisant assez bien ung ruffian ou brigant fist ses prêches en la maison de *Anthoine Beaulomme* de Herve, allors soy assembloyent *Johan Benig, Johan Florkin, Barbete son espeuze et leur fille Margarite, Lambert Blocqueau, Lambert le Dagglier, Johan Dorsie, Henry de Trou* et sa femme et leur filz *Jacques, Anne* espeuze à *Olivier Dries*; dépose aussi que *Thomas Henry Moreau* de Herve, at aussi esté conseillier de violer l'engliese et de rompé les imaiges et sacrelèges; au faict de la Cène, dépose que icelle atreceu *Johan Florkin* et son espeuze, *maistre Damyen* en son gendre, *maistre Hallen churigien, Johan de Haultthisson* comme la commune fame court; au surplus, dépose aussi que *Collin Groofilz* de Herve, *Anthoine Beaulomme, maistre Damyen*

*churigien, Antoine Godinghe, Johan le Ministrer, Johan le Blan, Lambert Johan Mathieu, Johan David, Thomma filz Jacob le Forestier, Ernuldt filz Henry Dasse, Franchoy le Parmenthier, Hubert le Parmenthier, Johan Cloeset parmenthier, Johan le Kuelledome, Johan le Charlier et Collardt le Piffer ont tout ensemble esté au campe et service des ennemys infidèles et rebellans à Sa Majesté, etc.*

Examination faict le cincquiemme de mois d'apvril anno XVC et LXIX  
stilo leodiensi.

Gerardt, prolocuteur de la justice de Herve, enagié environ de cincquante sept ans, examiné par seriment, demandé après iceulx personnes ayeant conspiré pour errigez et mantenier consistoire, aussi iceulx quy ont commis excès et rebellions contre Sa Majesté, adjourné et par seriment interrogez comme le prédeposant, dépose lesdicts conspirateurs ont esté princepaulx *Anthoine Beaulomme, Johan Florkin, Mathieu la Chandelle, Johan Benyng et maistre Hallen*; demandé après iceulx quy ont tenus conventicules et de la congrégation en la maison de *Anthoine Beaulomme* le pendant que ce ruffian brigant fist ses prêches et mist ses erreurs en effect, dépose ce avoir esté *Johan Florkin, Henry de Trou et Anna sa femme, Jacques et Johan frères et leurs enffans, Olivier Dries, maistre Damyen et maistre Hallen churigiens de Herve*.

Au faict d'iceulx quy ont esté au service et campe de l'enemy, dépose ce avoir esté *Lambert Johan Mathieu, Thomas Henry Moreau, Hubert le Parmenthier, Johan David, Antoine Beaulomme, Cornet Noël, maistre Damyen, maistre Hallen churigiens de Herve, Guilheamme le Gouverneur, Lambert Blockqueau, Olievier Dries, le filz de la femme Henry Dasse, Collin Grofilz de Herve*.

Au surplus, dépose aussi que *Joris de Grand Richain* port fame qu'il entretient congrégations et prédications défendues en sa maison, semblablement part bien grand fame *Bonaventure*, demorant entre Hodimont et Richain, que lui miesme faict lectures et prédications prohibez en sa maison.